

Le vice-président du Conseil régional de Bretagne
Besprezidant Kuzul-rannvro Breizh

Direction des Affaires européennes et internationales
Personne chargée du dossier : *Florian LEBEAU*
Chef du pôle coopération européennes
Tél. : 02 99 27 96 57
Courriel : *florian.lebeau@region-bretagne.fr*

Rennes, le 4 février 2015

→ **Référence** à rappeler dans toutes vos correspondances
N° : 2015_FL_CTE_3_MARS

Madame, Monsieur,

Les **programmes de coopération territoriale européenne** permettent aux territoires séparés par des frontières, naturelles ou administratives, de mener des projets en commun pour mieux répondre aux défis partagés, contribuant ainsi à un développement plus intégré et à une réduction des écarts entre les régions d'Europe.

Les acteurs de Bretagne ont su s'impliquer de façon dynamique dans ces démarches de coopération sur la programmation 2007-2013. Des collectivités, centres de recherches, universités, associations, organismes consulaires et structures de développement économique de notre région se sont ainsi investis au cours de cette période dans plus de 130 projets, ayant permis d'élaborer des solutions conjointes dans de nombreux domaines du développement territorial, et notamment l'innovation, l'entrepreneuriat, la préservation des ressources naturelles, la réduction des émissions de carbone, le tourisme, le patrimoine et l'attractivité des territoires, ou encore la formation, l'emploi et l'insertion sociale.

Pour la nouvelle programmation des fonds européens qui s'amorce, la Bretagne reste concernée par 4 programmes de coopération :

- le programme transfrontalier **France (Manche) - Angleterre**
- les programmes transnationaux **Espace Atlantique** et **Europe du Nord Ouest**
- le programme interrégional **Interreg Europe**

Bien que ces programmes n'aient pas encore été officiellement approuvés par la Commission européenne, les partenariats transfrontalier et transnationaux chargés de leur élaboration se sont accordés sur l'architecture globale de ces dispositifs, et l'ouverture de premiers appels à projets se profile.

Le Conseil régional restera mobilisé pour soutenir la dynamique bretonne d'implication dans ces démarches européennes en facilitant l'accès aux acteurs du territoire.

Afin de diffuser aux porteurs de projets les informations utiles au développement d'initiatives impliquant les territoires bretons, j'ai le plaisir de vous convier à une **journée régionale d'information sur ces programmes 2014-2020, le 3 mars prochain à Rennes.**

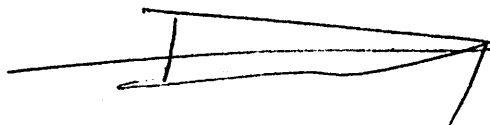


Au cours de cette rencontre, des représentants des autorités de gestion et secrétariats techniques communs vous feront part de l'ensemble des éléments et modalités arrêtés à ce stade. Des porteurs de projets interviendront en complément pour illustrer de façon concrète les résultats obtenus au travers de ces initiatives européennes et témoigner de leurs expériences sur la période précédente au sein de ces différents espaces de coopération.

Vous trouverez ci-joint le programme prévisionnel de cette rencontre, ainsi qu'un formulaire d'inscription que je vous remercie de bien vouloir retourner avant le 20 février à l'adresse suivante : daei@region-bretagne.fr.

En souhaitant vous rencontrer lors de cette journée, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Pierre KARLESKIND

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping horizontal and diagonal strokes, appearing to be the name 'Pierre Karleskind'.

Vice-président
Chargé de l'Europe, de la Mer et du Littoral

JOURNEE D'INFORMATION
Programmes de Coopération Territoriale Européenne 2014 - 2020

Mardi 3 mars à 10 h
Espace Anne de Bretagne
15, rue Martenot - RENNES

NOM :

Prénom :

Fonction:

Organisation :

Mail:

Assistera à la réunion : OUI (1) NON (1)

Assistera au déjeuner : OUI (1) NON (1)

(1) Rayer la mention inutile

Sera accompagné(e) de :

NOM :

Prénom :

Fonction:

Mail:

Assistera au déjeuner : OUI (1) NON (1)

(1) Rayer la mention inutile

Réponse souhaitée avant le vendredi 20 février

auprès du secrétariat de la DAEI :

daei@region-bretagne.fr

Tel : 02 99 27 13 50- Fax : 02 99 27 96 85

Région Bretagne - Direction des Affaires européennes et internationales –
283, avenue du Général Patton - CS 21101 - 35711 RENNES Cedex 7

Le nombre de places étant limité, la DAEI pourra être amenée à vous recontacter en cas d'inscriptions multiples, en fonction du nombre définitif de participants.